

Je pense à un coin perdu du Nord-Ouest canadien, dans les contreforts des montagnes Rocheuses. Il y a là une pierre, arrachée au rocher, sur laquelle une main malhabile, – la mienne – a sculpté un lys, et gravé cette légende :
« Telle qu'elle était en son vivant¹ ».

Maurice Constantin-Weyer

Le narrateur de *La loi du Nord*, Louis Walferdin, raconte, dans un récit à la première personne, ses souvenirs douloureux d'une expédition dans le Nord-Ouest qui a mal tourné. Si l'on ne connaît pas les motifs qui le poussent à s'y replonger plusieurs années après, sa mémoire de cet épisode tragique semble toujours aussi vive, car il se rappelle clairement le déroulement des événements, des paysages entrevus, le fil de ses pensées. Trafiquant en fourrures, ce Français arrivé au Canada « par le goût de l'aventure » (96) cinq ans avant l'incident raconté, perd celle qu'il aime à l'occasion de cette périlleuse tentative

1. Maurice Constantin-Weyer, *La loi du Nord ou Telle qu'elle était en son vivant*, 2013, p. 73. Les références subséquentes à la présente édition du roman seront données entre parenthèses dans le texte immédiatement après la citation.

LA LOI DU NORD

de traverser les montagnes Rocheuses. Ce « coureur des solitudes » (243), qui se croyait pourtant immunisé contre l'amour, ne se remettra jamais tout à fait de cette perte, pas plus, d'ailleurs, que ses deux compagnons d'infortune, Robert Shaw et le caporal Dalrymple, comme le laisse entendre la fin du roman. C'est qu'eux aussi étaient amoureux de Jacqueline Bert, que le narrateur présente comme une femme exceptionnelle, dont la mort vient en quelque sorte priver leur existence de sens. Ils étaient tous prêts à se sacrifier pour elle ; c'est plutôt elle qui les devance sur ce terrain. Roman d'amour, *La loi du Nord*, de l'auteur français Maurice Constantin-Weyer, se double d'un roman d'aventures puisque les personnages doivent affronter de nombreux obstacles dans le milieu pour le moins inhospitalier où ils évoluent. Mais *La loi du Nord* est également un roman de la quête intérieure, celle qu'engendre nécessairement la traversée du grand désert blanc, selon l'imaginaire rattaché à l'espace nordique².

La loi du Nord a d'abord paru à Paris en 1936 sous le titre *Telle qu'elle était en son vivant*³. Ce n'est qu'en 1947, après la sortie en version intégrale du film *La piste du Nord ou La loi du Nord*⁴ tiré du roman de Constantin-Weyer, qu'une nouvelle édition du livre est publiée sous le titre *La loi du Nord ou Telle qu'elle était en*

2. Je reviendrai plus loin sur cette question. Consulter les pages 50-64 de la présente introduction à l'œuvre.

3. Maurice Constantin-Weyer, *Telle qu'elle était en son vivant*, Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1936, 254 p. Voir la note 1 de l'introduction à l'auteur.

4. À ce propos, voir les pages 31-32 de l'introduction à l'auteur.

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

*son vivant*⁵. Ce titre double reflète bien deux aspects du roman. Le second insiste sur l'histoire d'amour – celle d'un carré amoureux – tandis que le premier met l'accent sur le lieu particulier où se déroule l'histoire, soit le Grand Nord, représenté comme un espace sauvage imposant sa propre loi, celle de la nature impitoyable qui force les hommes – et les rares femmes qui s'y aventurent – à se mesurer à eux-mêmes. En effet, ce territoire à la frontière du monde civilisé pousse les individus dans leurs derniers retranchements, les obligeant à laisser tomber le masque imposé par les conventions sociales pour se dévoiler tels qu'ils sont réellement. Le lys⁶, que le narrateur grave sur la pierre tombale de fortune érigée pour celle qui s'est révélée, à travers les épreuves, dotée d'une grande force morale, correspond ainsi à l'image que les trois hommes veulent conserver de cette femme qu'ils ont conduit à sa perte en l'entraînant – de son plein gré – dans les Rocheuses.

Le roman, qui serait inspiré d'un fait réel⁷, raconte ainsi l'histoire de deux fugitifs, le riche industriel américain Robert Shaw et l'institutrice privée de ses enfants, la jeune Française Jacqueline Bert. Ces derniers tentent de franchir les Rocheuses depuis le nord-ouest de l'Alberta afin de se rendre au port de la Colombie-Britannique et ainsi fuir l'Amérique du Nord où Shaw est devenu *persona non grata*: il a commis un meurtre et s'est évadé, grâce au concours de sa fidèle amie Jacqueline,

5. *La loi du Nord ou Telle qu'elle était en son vivant*, Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1947, 256 p.

6. Voir la citation en exergue de la présente introduction à l'œuvre.

7. C'est ce qu'affirme Roger Motut dans *Maurice Constantin-Weyer, écrivain de l'Ouest et du Grand Nord*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines, 1987, p. 58.

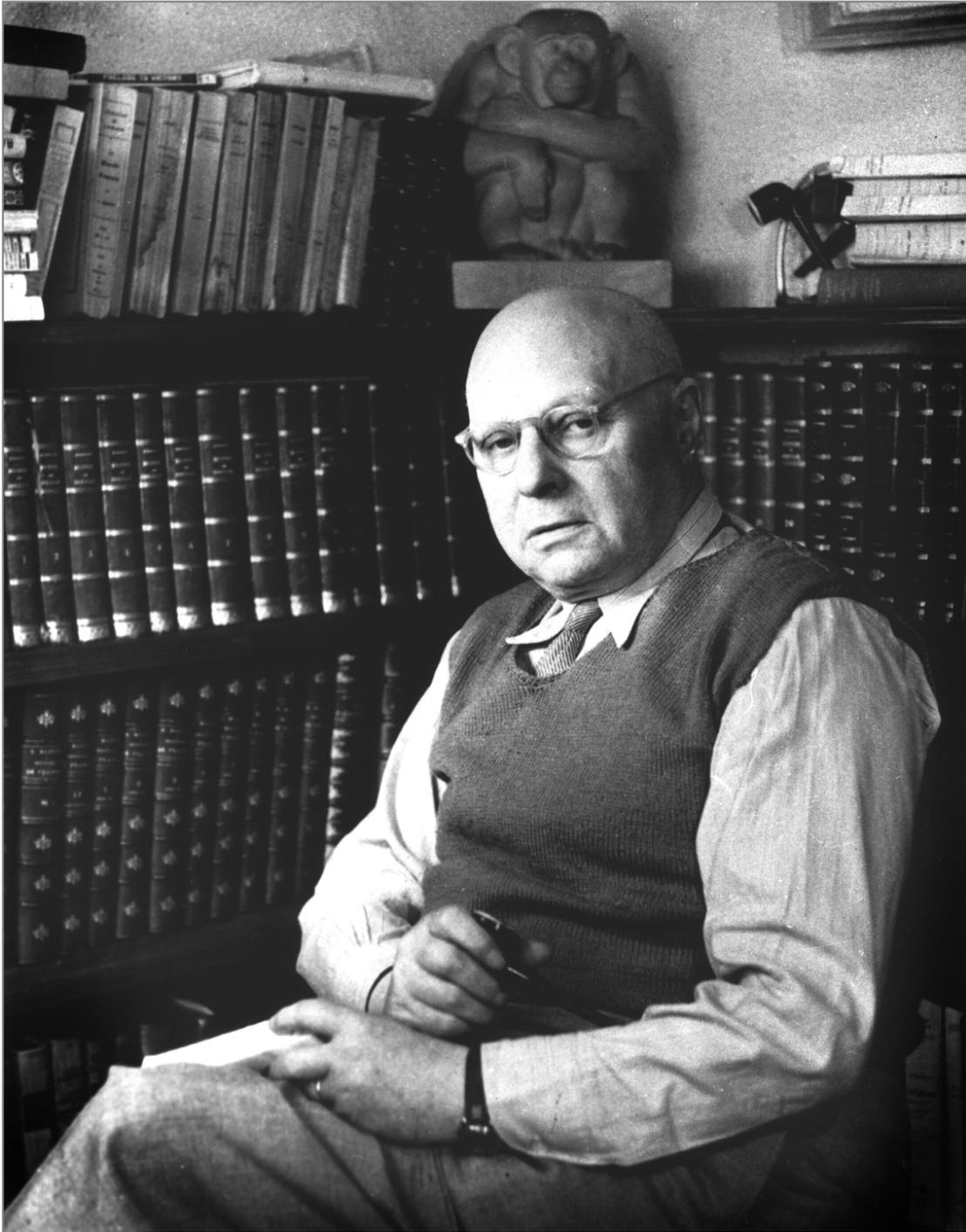
LA LOI DU NORD

de l'asile psychiatrique où il était détenu. Ils sont assistés dans leur projet par le coureur des bois Louis Walferdin qui doit leur servir de guide. Le trio est poursuivi par le caporal de la police royale Dalrymple, originaire du comté britannique du Warwickshire, en poste au fort Chamberlain. L'officier doit, en effet, remettre Shaw et sa complice à la justice américaine et il est prêt à risquer sa vie pour accomplir cette mission.

Tout se complique néanmoins pour les personnages lorsque Dal devient à la fois le geôlier et le captif. Si les fugitifs songent d'abord à éliminer l'homme qui les pourchasse en solitaire, leur plan change dès que celui-ci les rattrape. Le policier contracte en effet une dette morale envers eux puisqu'il doit sa survie à ses prisonniers qui le sauvent – deux fois plutôt qu'une – d'une mort certaine (l'une par la faim, l'autre par le froid). Ces derniers, qui admirent la droiture de Dal, lui donnent leur parole de ne pas s'enfuir alors qu'ils pourraient très bien l'abandonner à son sort. Un lien plus fort que la Loi unit désormais ces quatre individus devenus, par la force des choses, solidaires, comme l'explique le narrateur : « Mais fuir, pour nous, représentait une chose grave : la mort d'un homme que nous estimions, et qui était mon ami depuis des années. Ce qui nous retenait captifs, c'était l'humanité. » (216)

Le groupe devant refaire ses forces avant de songer à reprendre le chemin de la civilisation, gardien et détenus s'installent pour quelques semaines dans un campement de fortune. Cette retraite forcée favorise les rapprochements et l'amitié se renforce entre les trois hommes tandis que Dal se montre chaque jour plus amoureux de Jacqueline, qu'il devra pourtant livrer aux autorités étatsuniennes. Mais la Loi du Nord n'est pas

INTRODUCTION À L'ŒUVRE



Service des archives de l'Université de Saint-Boniface

Maurice Constantin-Weyer dans son bureau à Vichy

LA LOI DU NORD

la loi des hommes. Décidant autrement du destin de Jacqueline, la nature libère en quelque sorte Dal de son engagement moral envers l'institution qu'il incarne.

Si Louis médite un temps sur un moyen pour se débarrasser de ses rivaux sans laisser de traces – nul, hormis Jacqueline, ne sait qu'il est lui aussi amoureux d'elle –, il finit par renoncer à cette idée, sans pouvoir s'expliquer pourquoi : « Oui ! il m'arriva de penser à "l'accident" ! Je fais cet aveu, après des années, en m'étonnant encore d'avoir eu la force de résister à la tentation. Car, il n'y a pas de mots pour dire la force avec laquelle je désirais Jacqueline. » (220) Quant à Robert, qui projetait d'épouser Jacqueline sitôt en sécurité sur un autre continent, il n'a plus aucune raison de fuir après la mort de celle-ci.

À l'intrigue amoureuse et au récit d'aventures s'ajoute ainsi une réflexion à caractère philosophique (inspirée de Nietzsche) sur l'Homme, son courage, sa capacité à se dépasser, et sur la civilisation, son hypocrisie, sa corruption et son insignifiance devant la puissance de la nature sauvage. À plusieurs reprises au cours du récit, notamment lorsque le groupe affronte des obstacles, le narrateur s'interroge sur les valeurs humaines. Il constate ainsi que, confronté aux pires extrémités, l'homme se rapproche à la fois de ses besoins primaires – tel un animal, il cherche d'abord à se nourrir pour survivre – et de son humanité : les ennemis d'hier deviennent les complices d'aujourd'hui, car il faut unir ses forces pour survivre dans ce climat rigoureux.

Avant de nous pencher sur la représentation du Nord qu'offre ce roman des années 1930, attardons-nous à la vision du monde qu'il propose afin de mieux saisir l'intérêt de rééditer aujourd'hui *La loi du Nord*.

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

Une vision du monde dépassée?

L'une des raisons pour lesquelles l'œuvre de ce populaire romancier français du début du 20^e siècle⁸ n'a plus la cote aujourd'hui tient certainement à quelques-unes des idées, désormais discréditées, véhiculées dans ses romans, comme le soulignait récemment Gérard Fabre : « l'attraction de la "race" et du "sang", leur fatalité présumée, la futilité et la versatilité de la femme figurent parmi les stéréotypes et clichés qui abondent dans la littérature de l'époque et se retrouvent chez cet auteur⁹. » La vision du monde que véhicule son œuvre témoigne en effet du contexte sociohistorique de l'entre-deux-guerres, marqué notamment par une résurgence des théories raciales¹⁰. On trouve chez Constantin-Weyer ce que Motut appelle la « psychologie des races¹¹ » : l'idée que chaque « race », c'est-à-dire chaque peuple, posséderait un ensemble de caractéristiques héréditaires qui le distinguerait et l'empêcherait, ce faisant, de s'accorder complètement avec les autres peuples. On voit cette idéologie illustrée

8. Pour un survol de la diffusion et de la réception de l'œuvre de Maurice Constantin-Weyer en France et en Amérique du Nord, voir Roger Motut, *op. cit.*; Gérard Fabre, « Maurice Constantin-Weyer et Bernard Clavel. Une image rémanente du Grand Nord canadien dans la littérature française », *Le(s) Nord(s) imaginaire(s)*, sous la dir. de Daniel Chartier, Montréal, Imaginaire | Nord, coll. « Droit au pôle, 2008, p. 41-43.

9. Gérard Fabre, « Voir la prairie mourir dans *Un homme se penche sur son passé* de Maurice Constantin-Weyer », *Voix et images*, vol. XXXVI, n° 3 (108), printemps / été 2011, p. 67.

10. Gary Sure envisage la représentation du Métis que propose Constantin-Weyer dans son roman *La Bourrasque* dans l'optique de la théorie du darwinisme social qui circulait à l'époque (« La figure du Métis dans *La Bourrasque* de Maurice Constantin-Weyer », mémoire de maîtrise, Département de français, Simon Fraser University, 2006, f. 21-28).

11. Roger Motut, *op. cit.*, p. 60.

LA LOI DU NORD

dans *Un homme se penche sur son passé*, gagnant du Goncourt de 1928¹². Le roman de Constantin-Weyer laisse entendre que c'est parce que l'homme et la femme sont d'ascendance différente que le couple formé par Monge, qui a quitté sa Lorraine natale pour l'Ouest canadien par goût de l'aventure, et Hannah O'Molloy, fille d'immigrants irlandais établis dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan, est voué à l'échec : elle est de sang celte, il est de la race des Francs. L'hérédité culturelle constitue un obstacle à la réussite de leur union. Après quelques années de mariage avec Monge, Hannah se sauve avec un Irlandais ; elle s'unit donc, comme cela devait inévitablement arriver, avec quelqu'un de sa « race ». Il n'est pas étonnant de trouver ce genre d'idée dans le roman de Constantin-Weyer puisqu'elles circulaient en Occident au début du 20^e siècle¹³.

Les « marqueurs idéologiques » que souligne Fabre pour expliquer le désintérêt face à l'œuvre de Constantin-Weyer se déclinent toutefois différemment dans *La loi du Nord*. De fait, la psychologie raciale y est absente. En effet, rien ne laisse entendre que c'est parce qu'il est de la même origine qu'elle que Jacqueline aime Louis et non Robert. Le roman véhicule plutôt un certain nombre de préjugés ou de clichés sur les différentes

12. Paris, Éditions Rieder, coll. « Prosateurs français contemporains », 1928, 228 p.

13. À la même époque au Canada, on trouve une illustration de cette théorie des peuples dans le roman *L'appel de la race* (Montréal, Librairie d'action canadienne-française, 1922, 279 p.), de Lionel Groulx. L'auteur fait de la mixité raciale la cause de l'échec du mariage entre le protagoniste, Jules de Lantagnac, un Canadien français catholique, et sa femme, Maud Fletcher, une Canadienne anglaise protestante. Il faut cependant noter qu'à la différence des romans de Maurice Constantin-Weyer, l'impossible union des deux races découle avant tout, chez Groulx, d'une incompatibilité religieuse.

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

cultures¹⁴. Ainsi, le narrateur n'hésite pas à critiquer la culture étatsunienne, réputée alors basement matérialiste, pour mieux souligner le caractère moral des Français ou encore, à valoriser le caractère distingué des Anglais, à travers le personnage de l'incorruptible Dal, mais également celui de Robert, que le narrateur prend d'abord pour un Anglais¹⁵. Louis finira d'ailleurs par qualifier Shaw d'Américain gentleman, qualificatif que ne pourrait se mériter un simple Yankee – symbole du *self-made-man*¹⁶ – et encore moins un puritain. Le Nord abolit en quelque sorte les différences de « races », mais pas celles de classe ou de « caste ». Ce sont les qualités de cœur qui l'emportent, en ces lieux, sur les autres (notamment la fortune).

14. La critique canadienne-française a reproché à Constantin-Weyer ses « généralisations » sur la « race » canadienne-française telle que représentée dans son roman *Vers l'Ouest* (Paris, La Renaissance du livre, 1921, 251 p.) ainsi que dans son essai *Manitoba* (Paris, F. Rieder et Cie Éditeurs, coll. « Prosateurs français contemporains », 1924, 134 p.), relatant les années que l'auteur a passées dans l'Ouest canadien. Certains critiques y ont même vu une « caricature » des Canadiens français (Motut, *op.cit.*, p. 113).

15. Il est vrai, comme le narrateur l'apprendra plus tard, que Shaw n'est pas de la même origine que les premiers colons anglais venus s'établir en Amérique, arrivés à bord du *Mayflower*, et parmi lesquels se trouvaient les Pères pèlerins : « je descends d'une vieille famille de cavaliers, explique Robert, de ces fidèles de Charles I^{er}, vous vous rappelez, qui s'en vinrent peupler la Virginie... Entre nous soit dit, les puritains ne nous ont jamais pardonné notre aristocratie. » (134)

16. Selon Louis, la réaction déchaînée des journaux contre Robert Shaw qui a commis un crime passionnel viendrait en quelque sorte de ses origines aristocratiques : « Il [Robert] n'avait pas commencé sa vie en criant les journaux, afin de pouvoir suivre les cours de l'école du soir. Non ! Il descendait d'une des plus anciennes familles industrielles des États-Unis. Et c'était cela, surtout, qu'on ne lui pardonnait pas. Comment ces autodidactes démocrates auraient-ils pu comprendre [...] cet aristocrate élevé à Harvard ayant fait – chose particulièrement grave – un séjour en Angleterre, à Oxford, un homme pour qui l'argent semblait avoir été un assez bon serviteur, mais pas un mauvais maître ? » (77)

LA LOI DU NORD

En fait, seuls ceux qui en sont dignes peuvent prétendre appartenir à la confrérie des habitants du Nord.

Devant la beauté du paysage, que Louis voudrait pouvoir partager avec le plus grand nombre, Robert s'indigne : « Ce pays ne peut être compris que par une aristocratie, par les gens qui y vivent. Eux seuls ont dépouillé suffisamment la guenille de la civilisation pour en être dignes. » (179) Fait étonnant, les principaux protagonistes du roman sont d'origine étrangère, comme si, dans l'esprit de Constantin-Weyer, le Nord constituait un espace symbolique neutre, voire apolitique¹⁷. Ce territoire imaginaire se trouve, du coup, investi d'une dimension morale qui en fait un lieu connoté positivement. Les personnages du roman, dotés d'une forme de noblesse de cœur¹⁸, se distingueraient donc de la plupart des Nord-Américains, davantage attirés par l'appât du gain et les plaisirs faciles que par la véritable lutte, celle qui donne la vraie mesure de l'être humain. C'est du moins ce que constate Walferdin en lisant les journaux, quelques jours avant de rencontrer Shaw et sa compagne :

17. Pourtant, dans les années 1910, un groupe de peintres canadiens, qui s'affichera dès 1920 comme le Groupe des Sept, investit le Grand Nord, et particulièrement le Nord ontarien, comme espace de représentation « national », conférant ainsi au paysage nordique une dimension identitaire, à tout le moins pour le Canada anglais. Les toiles du Groupe des Sept fournissent en effet un puissant symbole au nationalisme canadien qui connaît un renouveau avec la Première Guerre mondiale. Sur cette question, voir Esther Trépanier, *Peinture et modernité au Québec, 1919-1939*, Québec, Nota bene, 1998, p. 25-34 ; « La peinture et la question du régionalisme dans l'entre-deux-guerres », *Quebec Studies*, vol. XII, 1991, p. 115-126.

18. Robert Viau affirme ainsi, à propos des protagonistes du récit, que « ces quatre personnages forment une élite de cœur et d'esprit qui s'oppose aux masses populaires » (*op. cit.*, p. 160).

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

Pauvres gens pour qui l'odeur du sang est toujours une volupté et qui, à défaut de sang, reniflent volontiers la boue! Nous autres, du moins, les coureurs du Grand Nord, si nous étions pour la plupart des gens simples, parfois brutaux, c'était contre la nature, et non contre l'homme que nous prenions plaisir à lutter. (74)

Pour Maurice Constantin-Weyer, l'homme du Nord, c'est-à-dire celui qui ose se confronter à plus grand et plus fort que lui, n'est donc pas de la même classe d'hommes que ceux qui se contentent de vivre en civilisation et d'affronter leurs semblables.

Autre marqueur de civilisation que pourfend le roman : la culture populaire, représentée notamment par la presse étatsunienne dont Louis ne manque pas de critiquer le sensationnalisme dans sa couverture de l'affaire Shaw, mais également par le cinéma, qui se résume, pour lui, aux films du célèbre acteur, réalisateur et scénariste américain Douglas Fairbanks (1883-1939). Si Walferdin confesse qu'il n'a pas suivi les progrès du septième art depuis l'époque où il était étudiant et lisait volontiers les revues d'avant-garde (96), son jugement sur ce qu'il considère visiblement comme de la sous-culture témoigne d'un certain snobisme :

Le cinéma, à cette époque, c'était encore le genre Douglas Fairbanks. Si enfant que je fusse demeuré, ma culture de jeune Français de bonne famille [...] m'éloignait de ces spectacles où l'acrobatie se combinait avec l'in vraisemblance pour former un spectacle vraiment barbare. Je laissais les applaudissements à Betsy – à toutes les Betsies – non sans penser qu'elles eussent préféré de beaucoup flirter avec le beau Douglas qu'avec moi. (96)

LA LOI DU NORD

On le voit, avant de faire la connaissance de Jacqueline, Louis n'accordait pas une grande importance aux femmes. Il s'en servait littéralement pour se distraire lors de ses arrêts à Edmonton :

[L]e soir j'emmènerais Betsy, Patricia ou Maud, ou Edith, ou une autre, pas très différente des quatre autres, rire et trembler, la main dans la mienne, pendant que le cinéma développerait les péripéties d'un film américain, et déguster face à face avec moi les fadeurs glacées d'un *sundae*, ou d'un *ice-cream soda*. (92)

Sa rencontre avec la distinguée Jacqueline, qui se fait d'abord passer pour M^{me} Hearne, vient néanmoins troubler l'aventurier du Grand Nord. De passage à son hôtel habituel, Walferdin prend conscience de la légèreté avec laquelle il s'est comporté jusqu'alors envers les femmes. Son attitude détachée vis-à-vis de l'engagement amoureux se heurte au désir d'avoir dans sa vie une femme telle que M^{me} Hearne :

Ô soubrettes que j'avais eu la faiblesse de courtiser tour à tour à chacun de mes passages, puissiez-vous ne pas me compromettre aux yeux de cette jeune femme ! Bah ! Que pouvait m'être cette jeune femme, à moi, voyageur impénitent et endurci, condamné au célibat et réduit à choisir entre l'Aventure et l'Amour, que j'aurais, cependant, si volontiers unis l'une à l'autre ? (90)

Malgré ses nobles considérations envers la belle Jacqueline, Louis devra lutter contre ses instincts mâles, c'est-à-dire contre son désir de posséder et de dominer cette femme, lorsqu'il se retrouvera dans le Grand Nord. Frustré par l'attitude de

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

Jacqueline qui vient de lui dévoiler son amour pour mieux le lui refuser, le narrateur songe un instant à employer la force pour soulager sa douleur :

Me voyez-vous, avec mes larges épaules et mes mains calleuses, sangloter doucement en pensant à Jacqueline et me promettre de réformer ma vie en son honneur?... Vous ne m'avez pas regardé. Je la violenterais plutôt... [...] Car si Jacqueline a une âme, ce que je sais, et d'abondance, et ce qu'elle sait aussi, je pourrais l'étonner en lui montrant qu'elle a aussi un corps, qu'elle ignore encore... (176)

Louis réussira néanmoins à se dominer, car l'homme du Nord, malgré sa rudesse (associée ici à la virilité), possède des principes. En dépit de cette attitude machiste, qui s'exprime également à travers une certaine galanterie que les héros masculins témoignent à Jacqueline, l'image de la femme, elle, est moins caricaturale qu'on pourrait s'y attendre.

S'il est vrai que la femme paraît généralement, dans les romans de Constantin-Weyer, être le simple objet d'une lutte que se livrent – souvent jusqu'à la mort – les hommes amoureux d'elle¹⁹, ce n'est pas tout à fait le cas dans *La loi du Nord*. Même si Jacqueline est représentée à l'aide de certains clichés – n'est-elle pas comparée sur son épitaphe à un lys, symbole de pureté? – et qu'elle fait preuve de qualités maternelles, ayant pris soin de Robert lorsqu'il était interné comme elle

19. Voir le portrait qu'en donne Paulette Collet dans «Le drame du couple dans l'œuvre de Constantin-Weyer», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 1, n° 1, printemps 1989, p. 119-130.

LA LOI DU NORD

l'aurait fait d'un enfant, elle se révèle également une femme dotée d'un esprit fort. Ainsi, elle affronte, au même titre que ses partenaires, les obstacles que la nature place sur leur route sans jamais se plaindre, même si, compte tenu de sa stature plus petite, elle s'épuise avant eux. Elle possède, malgré tout, une forme physique athlétique et se révèle une excellente tireuse lorsqu'elle abat les chiens de Dal pour éviter à Louis de commettre un geste irréparable : tuer son ami Dal par amour pour elle.

De surcroît, Jacqueline prend son destin en main : refusant de se donner à Louis en dépit de son amour pour lui, elle choisit de rester fidèle à Robert. Elle entend faire ce sacrifice non pas par respect des conventions sociales ou religieuses, mais pour suivre ses propres convictions. Comme elle aime Louis, mais qu'elle veut demeurer auprès de Robert, M^{lle} Bert décide de ne jamais se marier et de braver les préjugés. Elle assure ainsi à celui qu'elle aime :

- [...] Je vivrai avec Robert, comme une sœur avec son frère, ou si vous le préférez, comme une mère avec son fils...
- Et tout le monde dira que vous êtes sa maîtresse...
- C'est probable. Mais qu'est-ce que cela peut me faire si je ne le suis pas ? Et surtout, Louis, si vous, vous ! vous ! ne le croyez pas ? (166-167)

La jeune femme assume pleinement son sacrifice, non sans quelque regret, au nom d'un idéal plus grand qu'elle-même,

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

la loyauté²⁰. C'est dans le même esprit que Jacqueline planifie le déroulement de sa mort : par respect pour Robert, elle lui fera croire que ses dernières pensées sont pour lui alors qu'il n'en est rien.

En somme, si le personnage de Jacqueline apparaît, sous certains aspects, plutôt archétypal, cette figure féminine se révèle également éminemment moderne, tant pour l'époque que pour le type de roman dans lequel elle apparaît. De fait, le roman d'aventures – et, de surcroît le roman du Nord²¹ – est généralement le domaine des protagonistes masculins qui accomplissent de nombreuses prouesses pour se sortir d'un mauvais pas. Dans *La loi du Nord*, Jacqueline se montre à la hauteur face aux obstacles qu'elle affronte : jamais elle ne perd courage même si les conditions de vie extrêmes auxquelles elle est soumise finissent par avoir raison d'elle. Elle se révèle, en quelque sorte, une « surfemme », au même titre que les personnages masculins dans l'œuvre de Constantin-Weyer²².

20. C'est cette qualité que lui reconnaît Shaw lorsqu'il dresse à Louis le portrait moral de Jacqueline : « Et je n'ai pas besoin de vous dire quel respect j'ai pour cette admirable fille. Elle est la seule qui, au cours du procès, ait osé témoigner en ma faveur... [...] Mais Jacqueline a eu du mérite. Je sais, – et pas par elle – que mon ex-femme lui avait offert une somme importante, une petite fortune, vraiment, pour qu'elle disparût. » (131-132)

21. Daniel Chartier a constaté que le Nord est représenté essentiellement comme un territoire masculin. En effet, seuls 20 % des personnages dépeints dans les récits se déroulant dans l'espace nordique sont des femmes. (« The Gender of Ice and Snow », *Journal of Northern Studies*, n° 2, 2008, p. 30).

22. Lise Gaboury-Diallo souligne que chez Constantin-Weyer, les héros se mesurant à la nature apparaissent le plus souvent comme des surhommes (« Le mythe du Far West et du Grand Nord », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 1, n° 1, 1989, p. 95).

LA LOI DU NORD

La nature joue également un rôle fondamental dans l'œuvre de Constantin-Weyer en général²³ et dans *La loi du Nord* en particulier : elle est le moteur de l'action. C'est elle qui, imposant ses règles, oriente la destinée des personnages. La loi de la nature, illustrée dans le roman par la théorie de la sélection naturelle, élimine les plus faibles²⁴. Mais la nature ici n'est pas qu'une bête cruelle ou un ennemi à vaincre : elle offre aussi à Constantin-Weyer l'occasion de dépeindre un espace géographique imaginaire à la grandeur des défis qui attendent l'homme – ou la femme – intrépide.

La représentation du Nord

La critique des années 1930-1940 n'a pas manqué d'établir des parallèles entre Maurice Constantin-Weyer et d'autres auteurs contemporains qui, comme Jack London, ont fait du Nord américain le cadre de leur récit. Comme London, Constantin-Weyer a connu un grand succès à l'époque alors qu'il proposait des romans qui, sous certains aspects, étaient à contre-courant des tendances romanesques de ces années en France, davantage tournées vers l'analyse psychologique que vers le récit d'aventures.

23. Voir Louis F. Guyot, « La nature sauvage dans l'œuvre de Constantin-Weyer », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 1, n° 1, printemps 1989, p. 111-117.

24. Selon Paulette Collet, l'une des idées prédominantes dans l'œuvre du romancier français est la sagesse de la loi de la nature, même si celle-ci s'avère souvent cruelle et force l'homme à lui livrer un dur combat (« Manitoba », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, 1987, p. 657).

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

La loi du Nord fait partie d'un cycle romanesque intitulé *L'épopée canadienne* constitué de treize romans ayant pour cadre le Canada, plus particulièrement les Prairies et le Nord. Inspirée du séjour de l'auteur au Canada entre 1903 et 1914, cette épopée aborde entre autres thèmes celui de « la lutte pour la survie des autochtones, des immigrants dans l'Ouest canadien ou dans le Grand Nord du Canada vers la fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième siècle²⁵ ». En fait, seuls trois des romans de cette série se déroulent en territoire nordique : *Un sourire dans la tempête*²⁶, *La loi du Nord* ou *Telle qu'elle était en son vivant* et une partie d'*Un homme se penche sur son passé*. Dans ce roman, le narrateur, d'origine française, venu refaire sa vie dans les grands espaces sauvages, est cow-boy durant la belle saison et trafiquant de fourrures l'hiver, tout comme dans *La loi du Nord*²⁷. Contrairement à ce dernier roman, *Un homme se penche sur son passé* décrit tant les activités estivales

25. Gary Sures, *op. cit.*, p. 8

26. Paris, Éditions Rieder, coll. « Prosateurs français contemporains », 1934, 243 p. L'intrigue d'*Un sourire dans la tempête* est plutôt simple : elle raconte l'histoire d'un carré amoureux sur fond de ruée vers l'or. Les thèmes chers à Constantin-Weyer s'expriment, dans les deux romans, de façon assez similaire comme le souligne Motut : « Là où il y a trois hommes et une femme, il y aura lutte pour la possession de cette femme. Cette lutte prend souvent la forme d'un combat contre les éléments d'une Nature féroce où triomphe le plus fort. » (*op. cit.*, p. 57)

27. Critiquant l'esprit matérialiste des Américains, le narrateur de *La loi du Nord* se conforte dans son choix de vie : « Si, au lieu d'avoir passé mes belles années à courir la prairie en été pour y acheter des chevaux, du temps qu'il y avait une prairie et des chevaux – ici, un soupir de regret pour cette belle prairie si vite disparue devant la charrue à vapeur ! – et le Grand Nord, en hiver, pour y acheter des fourrures, j'avais vécu dans un bureau d'affaires, à Winnipeg ou à Chicago, je serais un homme terriblement pressé et je gaspillerais à la fois le temps et l'argent, comme le font les Américains des villes. Mais je ne suis pas un homme des villes. Je suis, Dieu merci, un sauvage et je sais attendre. » (177)

LA LOI DU NORD

du narrateur qui se déroulent dans les plaines de l'Ouest²⁸ que ses expéditions commerciales dans le Grand Nord.

L'imaginaire du Nord – celui du Nord européen – se déploie également dans deux autres romans de Constantin-Weyer : *La nuit de Magdalena*²⁹ qui se déroule dans l'archipel du Svalbard³⁰, et *La demoiselle de la mort*³¹, publié en 1936, la même année que *La loi du Nord ou Telle qu'elle était en son vivant*, dont l'action se passe dans les Alpes françaises³².

On l'a dit, dans le roman « canadien » *La loi du Nord*, on ne trouve pourtant aucun personnage canadien, du moins pas du côté des personnages principaux³³. Louis, qui a quitté la France pour vivre l'aventure canadienne, se considère encore Français,

28. Analysant ce roman, Gérard Fabre s'est notamment penché sur la question de la conquête progressive de l'Ouest canadien par la civilisation (c'est-à-dire la machine, avec la construction du chemin de fer) et la disparition des modes de vie associés à la liberté de l'homme dans ces territoires sauvages (« Voir la prairie mourir dans *Un homme se penche sur son passé* de Maurice Constantin-Weyer », *op. cit.*, p. 65-77).

29. Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1938, 253 p.

30. Comme le rappelle Daniel Chartier, « [l]a Scandinavie constitue le territoire traditionnel, dans l'étymologie européenne, de ce qui est convenu d'appeler les "pays nordiques" » (« Au Nord et au large. Représentation du Nord et formes narratives », *Problématiques de l'imaginaire du Nord en littérature, cinéma et arts visuels*, sous la dir. de Joë Bouchard, Daniel Chartier et Amélie Nadeau, Université du Québec à Montréal, coll. « Figura », 2004, p. 17).

31. *La demoiselle de la mort*, Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1936, 253 p.

32. Sur ce roman, voir dans le présent ouvrage l'introduction à l'auteur d'André Fauchon aux pages 28-32.

33. Parmi les personnages secondaires qui, par leur origine, appartiennent au territoire canadien, on trouve MacDough « le courrier, le facteur du Nord, un métis écossais » (102) ainsi que l'Amérindien que les trois hommes rencontrent après avoir enterré Jacqueline et qui leur propose de les accompagner jusqu'au fort Chamberlain (253).

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

tandis que Dal, même s'il est « vice-roi d'un territoire de plusieurs centaines de milles carrés » (117), projette de retourner, à sa retraite, dans son Angleterre natale, synonyme pour lui de paradis terrestre. Ainsi, seuls les référents, soit les lieux réels évoqués (Prince-Albert, Athabasca Landing, Winnipeg, Edmonton, etc.) et les institutions représentées (dont la police royale au premier chef), permettent de situer ce roman au Canada et non en Europe. On pourrait donc appliquer à *La loi du Nord* les propos de Roger Motut à l'égard du roman *Un sourire dans la tempête*: « c'est surtout par le décor que ce livre se rattache au Canada³⁴ ». Ce pays, tout comme le Nord, est donc ici d'abord livresque et imaginaire.

La loi du Nord contribue à construire ce que Daniel Chartier appelle « l'imaginaire du Nord ». Chartier souligne à cet effet que

[q]uand on l'examine dans les œuvres, le Nord apparaît peu comme un référent géographique mais plutôt comme une vaste et riche accumulation de discours, de symboles, de schémas narratifs, de figures et de couleurs, bref, comme un système discursif multidisciplinaire et pluriculturel appliqué *par convention* à un territoire donné³⁵.

En somme, il n'est pas nécessaire pour un auteur d'avoir visité le Nord pour en faire le cadre de son récit. Il lui suffit de se référer à un ensemble de représentations, marquées par l'histoire et la

34. Motut, *op. cit.*, p. 75.

35. Daniel Chartier, « L'hivernité et la nordicité comme éléments d'identification identitaires dans les œuvres des écrivains émigrés au Québec », *Le(s) Nord(s) imaginaire(s)*, sous la dir. de Daniel Chartier, Montréal, Imaginaire|Nord, coll. « Droit au pôle », 2008, p. 239.

LA LOI DU NORD

culture, dont le Nord est porteur. Le choix d'écrire un roman qui se déroule dans un territoire nordique, s'il peut quelquefois refléter l'histoire personnelle de l'auteur, relève plutôt, d'ordre général, de la symbolique associée à cet espace imaginaire. Le Nord renvoie ainsi, précise Chartier, à « des éléments d'identification universels comme la solitude, la blancheur, le monde gelé et immuable ainsi qu'à des marqueurs identitaires forts³⁶ ».

On ne peut douter que Constantin-Weyer s'inspire de son séjour au Canada pour dépeindre, dans *La loi du Nord*, une certaine réalité locale³⁷, s'attardant particulièrement à tout ce qui relève des pratiques coutumières des Autochtones³⁸

36. *Idem.*

37. À l'occasion, le narrateur fait quelques commentaires sur les mœurs canadiennes pour mieux les comparer aux habitudes françaises. Il s'attarde ici aux traditions culinaires: « Tous les buffets canadiens vendent d'excellentes tartes aux pommes, qu'on arrose d'un peu de crème fraîche. Voilà de quoi faire dresser les cheveux sur la tête de maints gourmands français! Mais comment un homme qui passe les trois quarts de sa vie au grand air aurait-il les mêmes goûts qu'un homme des villes? » (86) Ce faisant, Constantin-Weyer réitère la dichotomie nature/culture caractéristique de l'imaginaire américain. Sur cette question, voir Jean Morency, *Le mythe américain dans les fictions d'Amérique. De Washington Irving à Jacques Poulin*, Québec, Nuit blanche, 1994, 258 p.; Manon Pelletier, « La pérennité du mythe du Nouveau Monde: de Maurice Constantin-Weyer à Bernard Clavel », *Francophonies d'Amérique*, n° 8, 1998, p. 99-111.

38. Ainsi du narrateur de *La loi du Nord* qui décrit son habillement: « Chaque matin j'étais obligé de resserrer d'un cran la ceinture de mon gros pantalon d'étoffe bourrue et indéchirable, le *mackinaw*, cher aux coureurs de bois, que les métis franco-indiens appellent d'un joli nom: le *craint-rien* » (143) ou encore lorsqu'il explique que « [I]es mocassins indiens en peau d'orignal chamoisée à la fumée ne glissent guère sur la glace » (182). Sa connaissance des pratiques amérindiennes permet également à Louis de construire une « loge à transpirer », « c'est-à-dire un bain de vapeur à la mode indienne. La hutte n'était pas très étanche, il manquait l'écorce de bouleau et les peaux tannées, mais on pouvait cependant s'exposer à la vapeur obtenue en jetant la neige sur des pierres chauffées et se décrasser un peu. » (218)

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

auxquels il s'est par ailleurs beaucoup intéressé à travers la figure du Métis³⁹. Cependant, en ce qui a trait au lieu dépeint dans son roman, il semble que l'auteur ait puisé, en partie du moins, dans les clichés associés au Nord pour décrire « l'immensité blanche » (253) dans laquelle évoluent les personnages. En effet, aucun des biographes canadiens de Maurice Constantin-Weyer n'a pu confirmer que ce dernier serait déjà allé dans le Grand Nord canadien. On peut suggérer qu'il s'est basé sur l'excursion qu'il fit dans les Alpes en 1935⁴⁰ pour décrire les Rocheuses, comme en font foi les quelques références alpines qui parsèment le texte.

Ainsi, si Shaw peut prendre la tête de l'expédition dès le moment où les protagonistes abordent les montagnes, c'est qu'il a déjà de l'expérience en la matière : « Autrefois, rappelle Robert, [...] j'allais tous les ans en France ou en Suisse, pratiquer l'alpinisme. Je serai bon en chef de cordée... » (129) Louis, pourtant habitué à se déplacer dans les plaines nordiques, n'a d'autre choix que de s'en remettre à Shaw pour cette étape du voyage, comme il le souligne humblement : « il [Robert] me rappelait gentiment la nécessité d'obéir au plus expérimenté et il me rappelait qu'il était alpiniste et que je ne l'étais pas. Dans ces conditions, il réclamait le commandement suprême tout le temps que durerait la traversée de la haute montagne. » (162) Walferdin peut

39. Voir Gary Sures, *op. cit.*

40. Robert Viau, « *La Loi du Nord* de Maurice Constantin-Weyer : l'aventure, l'amour, la mort », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 17, nos 1-2, 2005, p. 169, n. 2.

LA LOI DU NORD

d'ailleurs observer l'homme d'expérience à l'œuvre tandis que Shaw cherche un passage pour franchir le col de la montagne :

Je le voyais chercher tantôt à gauche, tantôt à droite, des prises dont l'importance m'aurait sans doute échappé, mais qu'il n'hésitait jamais à choisir. Je n'aurais pas su, comme lui, profiter d'une prise renversée, la tenir d'une main et repousser la muraille de ses pieds, le corps complètement en surplomb au-dessus du vide, puis aller chercher plus haut, une fissure dans laquelle il verrouillait l'avant-bras du membre libre. Les moindres feuilletts rocheux semblaient obéir à sa caresse et l'aider à s'élever de quelques pieds. Une fois il détacha de la main une lame de pierre et nous eûmes l'impression de la chute fatale. Mais, déjà il avait coincé une nervure entre le pouce et les doigts et il recommençait de s'élever. (198)

On peut donc affirmer que l'écriture du territoire nordique chez Constantin-Weyer se fonde probablement davantage sur sa connaissance d'une certaine nordicité – ou montagnité – française que sur une expérience concrète du Nord canadien.

Peu importe, en fait, de quel Nord s'inspire exactement l'auteur : l'image qu'il projette de cet espace dans son roman paraît conforme à l'imaginaire nordique, du moins aux représentations discursives qu'en donnent généralement les œuvres littéraires. On retrouve ainsi dans *La loi du Nord* les constantes qu'identifiait Chartier dans trois romans nordiques écrits au début du 20^e siècle par des auteurs français émigrés au Canada⁴¹ :

41. Il s'agit de Louis-Frédéric Rouquette, auteur du *Grand silence blanc* (1921), de Marie Le Franc, qui a écrit notamment *La rivière solitaire* (1934), et de Maurice Constantin-Weyer, dont Chartier analyse *La nuit de Magdalena* (1938).

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

« des liens structurels entre le choix du territoire évoqué, le mode narratif, les types de rencontres qui fondent l'action, le rapport à la nature et sa personnification, ainsi que la volonté, pour les personnages, de mener une quête intérieure⁴² ».

Dans *La loi du Nord*, l'espace représenté est bien davantage celui de la haute montagne, comme en fait foi le chapitre VII intitulé « Le col infranchissable », tout entier consacré à la tentative des fuyards de trouver un passage à travers le glacier pour pouvoir traverser les Rocheuses, que celui de la plaine que parcourt d'ordinaire le narrateur en solitaire. En effet, les plus belles descriptions du paysage nordique sont liées à l'ascension du glacier. Les différentes étapes franchies permettent aux protagonistes d'assister à divers « miracles météorologiques que la Nature réserve, comme le souligne le narrateur, aux seuls audacieux qui affrontent la haute montagne » (190).

Constantin-Weyer, qui s'adonnait à la peinture en dilettante, dépeint dans son roman la réfraction du soleil à travers les cristaux de neige comme une sorte de ballet musical. Louis Walferdin observe ainsi, durant une pause, que « [l]e soleil frappa la neige comme un gong d'argent. Cela fut net et sonore. À cet appel, toutes les couleurs du prisme se remirent à danser. » (184) Le spectacle se transforme sous ses yeux au moment du coucher du soleil :

Tout avait disparu des jeux lumineux que provoquent sur la neige, l'alliance du soleil et des prismes hexagonaux. À ces pirouettes acrobatiques exécutées dans un gel de paillettes, avait succédé une douce alliance du bleu et de l'or. (178)

42. Daniel Chartier, « Au Nord et au large... », *op. cit.*, p. 23.

LA LOI DU NORD



Service des archives de l'Université de Saint-Boniface

*Maurice Constantin-Weyer et Dina Proulx
sur les bords de L'Assiniboine*

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

Le mouvement de la lumière sur la neige est si puissant qu'il peut parfois se matérialiser en une symphonie :

Ce coucher n'a pas été l'une de ces fanfares bruyantes comme il s'en entend aux plus longs jours. Pas de sonneries de clairons, ni de cors de chasse. Juste une discrète mélodie jouée sur une petite flûte de cristal. (178)

Si le regard de Louis confère à la lumière nordique des caractéristiques humaines, il perçoit également le paysage à travers le prisme de ses émotions :

La pensée que Jacqueline ne m'aimait pas effaça le charme de ce paysage. Elle le dénatura. Elle en changea le caractère. Quelques minutes auparavant, j'aurais joui de la beauté des contrastes colorés. La lumière cessait de jouer sur la neige. Les ballerines habillées de couleurs complémentaires avaient cessé leurs pirouettes. Il ne restait plus qu'un pays mélancolique et désolé, comme mon cœur. (154)

Malgré tout, le Nord ne se résume pas, dans ce roman, à un paysage tantôt féerique, tantôt triste, fluctuant au gré des émotions du narrateur. Le territoire est plutôt caractérisé par les nombreux obstacles qui viennent imposer au récit son genre, celui de l'aventure, et aux personnages la nécessité d'affronter des épreuves qui les conduisent à un dépassement de soi. N'est-ce pas, après tout, pour se mesurer aux forces de la nature que le narrateur de *La loi du Nord* monte chaque hiver vers le Nord ? S'il y va pour chercher les « précieuses fourrures du Grand Nord » (74), il est néanmoins conscient des dangers qui l'attendent, ainsi qu'il les présente à Robert et à Jacqueline

LA LOI DU NORD

pour les dissuader de l'accompagner. À ce moment du récit, ces derniers sont encore masqués sous leur identité d'emprunt, M. et M^{me} Hearne, cinéastes documentaristes, intéressés à suivre Louis dans son périple, soi-disant pour filmer la réalité des « coureurs du Grand Nord » (74) :

Tout d'abord, explique Walferdin, notre vie consiste à nous battre quotidiennement contre une nature hostile. Nous sommes perpétuellement vaincus, et nous avons envie de nous coucher par terre, – ou, plus exactement sur la neige – pour mourir. Mais, à ce moment, quelque chose en nous crie de nous redresser et de recommencer le combat. Nous sommes, monsieur Hearne, des hommes qui mourrons debout, mais qui savons que nous mourrons. Notre longue piste est pleine d'ossements blanchis. (97-98)

La mise en garde de Louis ne parvient pas à dissuader les fugitifs de l'accompagner dans son aventure périlleuse. Au contraire, la fierté qui se dégage des propos du narrateur quant à la capacité des hommes du Nord d'affronter la mort force l'admiration du couple en cavale. Lorsque Shaw annonce à Walferdin que leur route devra dévier vers le nord-ouest afin de semer Dal, Louis laisse entendre qu'en cherchant à traverser les Rocheuses, lui et ses compagnons s'apprêtent à entreprendre l'une des expéditions les plus dangereuses jamais réalisées :

À l'ouest d'ici, nous entrons en plein désert, dans un désert qui effraie les Indiens eux-mêmes et dont les bêtes sauvages ne voudraient pas. C'est la montagne avec ses précipices, ses glaciers, tout ce que vous pouvez imaginer. D'ailleurs, elle est impraticable, ou elle passe pour l'être. Des prospecteurs y ont

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

en vain cherché des cols franchissables. C'est le pays de l'épouvante et de la mort... (122)

L'appel de la liberté est plus fort que les risques encourus par les protagonistes de périr dans ce dangereux voyage. Ils se lancent donc à l'assaut de la montagne avec le courage des aventuriers du Nord. Si, comme le veut la logique des romans d'aventures, les personnages masculins sont à l'occasion antagonisés – malgré les liens fraternels qui les unissent, ils livrent tous ce combat contre les éléments d'abord pour obtenir l'amour de Jacqueline –, ils finissent par s'entraider pour triompher de leur ennemi commun : la montagne.

Dans l'imaginaire nordique, l'iceberg est bien souvent associé au « paradigme de la virilité nordique⁴³ » : il représente un adversaire qu'il faut vaincre, à la fois imposant, de par sa stature⁴⁴, et hypocrite, de par les multiples pièges qu'il recèle⁴⁵. Dans *La loi du Nord*, c'est le glacier⁴⁶ qui symbolise l'expérience extrême

43. Daniel Chartier, « The Gender of Ice and Snow », *op. cit.*, p. 32 (je traduis).

44. Le glacier impose ainsi un certain respect, comme en font foi les descriptions qui l'associent à un temple sacré. Saisissant le jeu de lumière sur une paroi abrupte du glacier, Louis perçoit « [d]'énormes aiguilles rocheuses, dentelées comme des cathédrales, [qui] élevaient vers le ciel on ne sait quelle prière de damnés. » (186)

45. C'est ainsi que le narrateur de *La loi du Nord* affirme : « Je commençais à connaître assez la montagne pour être assuré qu'un glacier enneigé est toujours un ennemi sournois, et qu'on ne saurait prendre trop de précautions vis-à-vis de lui. » (230)

46. Dans l'imaginaire nordique, la nature est généralement décrite à l'aide de personifications qui dotent les éléments d'une certaine volonté, comme en témoigne la description que Louis fait du glacier : « Un glacier, c'est une rivière. Si lente que soit sa course, cette course ne s'arrête jamais. Elle ne reconnaît aucun obstacle. Elle burine le rocher le plus dur, l'use et en charrie au loin les débris. À chaque obstacle que lui imposaient les courbes de ce vallonnement dont il était l'impatient captif, le glacier se crevassait dans la lutte. » (181)

LA LOI DU NORD

à laquelle les personnages seront confrontés, ainsi que le reconnaît Louis lorsque Robert, Jacqueline et lui s'apprêtent à entreprendre l'ascension de la montagne de glace : « Devant nous se dressait, nous le savions, l'épreuve la plus redoutable de notre aventure. Si nous en triomphions, le salut pouvait être considéré comme assuré. » (181) La haute montagne cumule en effet tous les dangers associés au Nord : la glace traîtresse qui peut céder à tout moment ou faire glisser les marcheurs⁴⁷, la « neige perfide » (127) qui cache des crevasses, le climat imprévisible qui peut faire dévier les randonneurs de leur route, etc. Le narrateur fait ainsi le décompte des nombreuses difficultés qui vont parsemer leur parcours :

Le glacier franchi, nous trouverions la rimaye [...] Après la rimaye, nous serions face à face avec le névé. [...] Enfin, à tous ces dangers s'en ajoutait un autre. Le climat de la haute montagne est plus capricieux que celui de la plaine. Les sommets sont hantés par le brouillard et par le nuage qui sont, à tout prendre, des suaires à envelopper les cadavres. Tous ces obstacles franchis, il nous resterait encore la muraille rocheuse qui dominait le dernier champ de neige et dont nous pouvions mesurer l'escarpement par le seul fait qu'aucune neige n'aurait pu s'accrocher à elle. (182-183)

47. Comme le souligne Daniel Chartier dans son étude sur « The Gender of Ice and Snow », « ice is sly and cannot be trusted. The smooth surface of a lake can crack and swallow the traveller in freezing waters; the icy edge of a cliff can break off and kill passersby: ice is a traitor » (*op. cit.*, p. 37).

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

Mais, on le sait, un drame guette les personnages qui ne parviendront pas à vaincre ce « fabuleux dragon » (186), gardien du passage vers la liberté.

Le Nord apparaît ainsi comme un lieu d'exil, de fuite. Pour Robert et Jacqueline, il constitue leur seule issue pour échapper aux autorités américaines. Le premier, Louis, a l'habitude d'aller dans le Grand Nord l'hiver moins pour acheter de la fourrure aux trappeurs autochtones que pour fuir la civilisation et ses conventions sociales⁴⁸. Alors qu'il s'apprête à entreprendre son voyage annuel dans le Grand Nord, Louis, lisant dans les journaux les réactions à l'affaire Robert Shaw, réaffirme son choix :

Je me félicitais une fois de plus de tourner le dos à la civilisation, c'est-à-dire à la haine, à la médisance, à la mauvaise foi, à la guerre sournoise et cruelle à laquelle se livre sans merci une humanité soi-disant paisible. (74)

Le Nord représente ainsi l'espace sauvage par excellence où la loi des hommes – peut-être plus cruelle que celle de la nature parce que plus hypocrite? – ne tient plus. Même Dal est prêt à renoncer à la Loi pour l'amour de Jacqueline : « Quand j'ai vu que cette petite allait mourir et que je ne pouvais rien faire pour l'en empêcher, je n'ai pas voulu qu'elle s'en allât sans une

48. Cette idée va dans le sens de la thèse de Jack Warwick (*L'appel du Nord dans la littérature canadienne-française*, Montréal, Éditions HMH, 1972, 249 p.) pour qui la représentation du Nord dans la littérature canadienne-française serait étroitement liée à un esprit de contestation de l'ordre social. Selon lui, on en trouve des illustrations dans le discours historiographique colonial qui identifiait déjà le Nord comme un espace de liberté qu'il fallait, dans l'esprit des représentants de l'autorité, réussir à contraindre afin d'assurer le développement du territoire. Warwick n'a cependant pas analysé *La loi du Nord*.

LA LOI DU NORD

dernière joie... [...] Et je lui ai promis, Shaw, que je vous mettrais en liberté.» (254) Bien entendu, en gentleman qu'il est, Shaw ne laissera pas son nouvel ami se déshonorer pour lui.

Gérard Fabre souligne à juste titre que « [t]oujours, le Nord donne prise au fatal, au destin et à la mort. C'est pourquoi il se prête si bien aux expériences limites, celles à travers lesquelles on se perd⁴⁹. » *La loi du Nord* n'y fait pas exception : les personnages, et le narrateur au premier chef, ne trouvent pas de réponse au terme de ce périple initiatique. Tout ce que les trois hommes conservent de cette pénible aventure, c'est le souvenir de celle qu'ils ont aimée et qui s'est révélée, à travers les obstacles affrontés, une femme d'exception.

Conclusion

Peu importe son référent géographique, le Nord constitue en littérature un espace de représentation à la fois universel, par les images d'Épinal qu'il évoque, et identitaire, par la charge culturelle dont il est porteur. Le critique littéraire et romancier canadien-français Damase Potvin se désolait, en 1944, de ne pas trouver dans la littérature du cru des pages inspirées par le Nord : « Comment se fait-il que pas un écrivain canadien-français jusqu'à présent n'ait tenté ces aventures⁵⁰? » Il est vrai que même si, selon Jack Warwick, le thème du Nord a toujours

49. Gérard Fabre, « Maurice Constantin-Weyer et Bernard Clavel. Une image rémanente du Grand Nord canadien dans la littérature française », *op. cit.*, p. 52.

50. Damase Potvin, *Les oubliés. Écrivains nordiques*, Québec, Éditions Roch Poulin, [1944], p. 151.

INTRODUCTION À L'ŒUVRE

fait partie de l'imaginaire canadien-français⁵¹, peu d'auteurs d'ici ont pu en donner une représentation positive avant les premières décennies du 20^e siècle. Cela s'explique probablement, en bonne part, par le poids du discours de l'institution littéraire canadienne-française naissante qui associait le Nord soit à un lieu de perdition, soit à un lieu de colonisation et d'évangélisation. Il faudra donc attendre des romanciers français qui, comme Louis Hémon, Marie Le Franc⁵², Louis-Frédéric Rouquette et Maurice Constantin-Weyer, ont campé leurs œuvres dans le Nord canadien pour que ce territoire devienne un espace de représentation légitime pour la littérature canadienne-française.

À propos de Constantin-Weyer, Potvin affirmait que « [n]ul romancier français – excepté peut-être Louis Hémon, – n'a contribué plus que lui, par l'ensemble de son œuvre, à faire connaître en France notre pays, du moins les aspects de notre pays que les écrivains nordiques ont surtout aimé à décrire⁵³ ».

51. Jack Warwick, *op. cit.*, p. 17-23.

52. Parlant de Louis Hémon et de Marie Le Franc, qui ont pris pour cadre de certains de leurs romans le Canada, son territoire et ses paysages, Daniel Chartier et Gérard Fabre affirment ainsi que « ces écrivains français, devenus en France des écrivains “canadiens”, ouvrent à l'imagination de leurs lecteurs des paysages nouveaux qui fondent littérairement le Canada français » (« Romanciers “français” au Québec, “canadiens” en France. Les romanciers français et la constitution d'un paysage littéraire au Québec », *Voix et images*, vol. XXXVI, n° 3 (108), printemps/été 2011, p. 8).

53. Damase Potvin, *op. cit.*, p. 225. Dans les années 1980, Roger Motut répétera sensiblement la même chose à propos de Maurice Constantin-Weyer : « Ses livres d'histoire romancée, ses livres d'histoire ainsi que son *Épopée canadienne* et ses romans du Grand Nord, toute cette création littéraire ne pouvait faire autrement que d'attirer l'attention du lecteur sur le Canada. Aucun auteur français jusqu'ici n'avait autant écrit sur le Canada » (*op. cit.*, p. 164).

LA LOI DU NORD

Si c'est en partie le caractère exotique des œuvres canadiennes de Maurice Constantin-Weyer qui a plu au public français, on peut certainement considérer que cet auteur a non seulement contribué « à faire entrer le Grand Nord en littérature canadienne-française⁵⁴ », mais qu'il a également, par la popularité de ses œuvres⁵⁵, donné au reste du monde une image du Canada français, qui sera bientôt relayée par le cinéma⁵⁶.

Nova Doyon
Professeure,
Cégep de Saint-Laurent

54. Lise Gaboury-Diallo, *op. cit.*, p. 100.

55. On n'a qu'à penser à *Un homme se penche sur son passé* qui, en 1950, connaissait sa 359^e réédition (Roger Motut, *op. cit.*, p. 79).

56. Sur les adaptations cinématographiques des romans de Maurice Constantin-Weyer, voir dans le présent ouvrage l'introduction à l'auteur.